



Comme chaque année depuis 2014, le Festival Chemins de photos® expose des photographes-auteurs dans une vingtaine de communes de l'ouest audois, au cœur de la région Occitanie. L'association D119, organisatrice du Festival, lance un appel à candidatures, à l'issue duquel les dossiers retenus par le jury seront exposés en continu de début juin à fin septembre 2025 en plein air et en grand format.

### Aucun thème n'est imposé

La sélection se fera sur les critères de qualité artistique, cohérence d'une vision d'auteur et de narration, s'inscrivant dans la modernité et l'originalité, tout en gardant une diversité qui a fait jusqu'ici le succès du festival.

Le Grand prix et le Prix du public seront décernés pendant le festival. Les lauréats bénéficieront respectivement d'une dotation de 500€ et 300 € à valoir chez Picto Toulouse, partenaire de la première heure, qui réalise l'édition des supports photographiques.

### Candidatures

Peuvent candidater pour la 12<sup>ème</sup> édition du Festival Chemins de photos® 2025,

- Tout-e photographe-auteur-e, sans condition d'âge, ni de nationalité
- Les collectifs
- Les ancien-ne-s participant-e-s, même primé-e-s lors des éditions précédentes

### Chaque candidat peut proposer 2 séries maximum.

Les frais de candidature sont de 20€ pour 1 série, puis de manière dégressive 30 € pour 2 séries, à régler sur le site [www.cheminsdephotos.com](http://www.cheminsdephotos.com). Aucun remboursement des frais ne sera fait en cas de non-sélection.

L'Association D119 édite les séries à ses frais sur supports d'extérieur bâches ou PVC dans des formats pouvant aller de 60x80 cm à 180 x 180cm en fonction du lieu final d'exposition.

### Jury

Un jury international, indépendant de l'Association D119, organisatrice du Festival, composé de professionnels de l'image, désignera les lauréats dont le travail sera exposé.

A titre d'information, la composition du jury 2024 est visible sur le catalogue, consultable sur le site du festival [www.cheminsdephotos.com](http://www.cheminsdephotos.com).

### Calendrier

15 septembre 2024	Ouverture des inscriptions
<b>30 novembre 2024 à minuit</b>	<b>Date limite de réception des dossiers</b>
1 décembre 2024 – 28 février 2025	Sélection des dossiers et attribution des lieux d'exposition
Mars 2025	Annnonce des résultats

## Composition du dossier

---

Le dossier de participation pour le Festival Chemins de photos® 2025 sera composé **obligatoirement** des éléments suivants :

- **Le formulaire de candidature**, à télécharger directement en ligne sur le site [www.cheminsdephotos.com](http://www.cheminsdephotos.com)
- **Une série de 12 photographies** (JPEG qualité max / Longueur 1920 pixels dans la plus grande dimension, poids 800 Ko max par image, RVB)  
Les photos seront nommées avec le titre de la série et un numéro indiquant l'ordre de succession des images. Pas de nom d'auteur, ni de signature sur les photos, pour préserver l'anonymat lors de la phase de sélection.
- **Une photo originale extraite de la série** (JPEG qualité maximale / 300 dpi) qui représentera la série dans le catalogue du Festival et les diverses communications liées à l'évènement.  
La photo sera nommée avec le titre de la série et le nom de l'auteur.
- **Une biographie/CV de l'auteur-e au format PDF** (600 signes max)
- **Un texte anonyme format PDF et JPEG, expliquant la démarche et la série présentée** (800 signes max)
- **Une photo de l'auteur-e/autoportrait** (format carré / longueur : 1920 pixels)
- **Le récépissé du paiement des frais de candidature, 20€ pour 1 série ou 30€ pour 2 séries** à régler sur le site [www.cheminsdephotos.com](http://www.cheminsdephotos.com). Pour les collectifs, le règlement doit être au même nom que le dossier de participation.

Le dossier complet aura impérativement une taille inférieure à 15Mo par série. Il devra être envoyé par We-Transfer (ou équivalent) à l'adresse mail suivante : [candidatures@cheminsdephotos.com](mailto:candidatures@cheminsdephotos.com). Vous recevrez ainsi un message de confirmation de téléchargement qui servira d'attestation de bonne réception de votre dossier.

**Tout dossier incomplet ou envoyé après la date limite sera refusé, ainsi que les dossiers de plus de 15Mo par série (30 Mo pour 2 séries) ou à copier depuis votre site Internet, le cloud ou en pièce jointe de courriel.**

En cas de sélection, un complément de dossier sera demandé pour confirmer votre participation et les éléments associés vous seront envoyés.

- Une convention à remplir et à signer
- Les photographies (JPEG qualité max / 300 DPI / espace colorimétrique sRGB mise en page dans le format d'impression retenu) seront à envoyer directement à l'imprimeur.

## Responsabilités et devoirs

---

La participation au Festival Chemins de photos® 2025 implique :

- L'acceptation de la convention/règlement qui sera fournie aux photographes sélectionnés après publication des résultats,
- La présence des photographes de la région Occitanie particulièrement, aux vernissages de leurs séries et aux regroupements qui seront prévus. L'auteur-e peut également organiser une rencontre avec le public à la date qu'il/elle souhaite,
- La promotion du Festival Chemins de photos® sur ses propres réseaux sociaux.

## Contact

---

Informations : [candidatures@cheminsdephotos.com](mailto:candidatures@cheminsdephotos.com)